



72ÈME FÊTE DES VENDANGES MARCHÉ AUX PUCES

SAMEDI 4 OCTOBRE 2025

**ÉVÉNEMENT ORGANISÉ
PAR LA VILLE DE BARR**

avec le soutien des associations barroises

RESERVATIONS

Police Municipale – 06 71 17 01 70

Par mail : asvp@barr.fr

PARTIE À RETOURNER

DOSSIER À RETOURNER AVANT LE 13 SEPTEMBRE 2025 A :

POSTE DE LA POLICE MUNICIPALE

à l'attention de l'ASVP – régisseur placier

1 PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE – 67140 BARR

ou par mail à : asvp@barr.fr

COMMERCE : _____

ADRESSE : _____

COURRIEL : _____

TÉLÉPHONE : _____

Merci de joindre à votre envoi (sans quoi votre dossier ne pourra pas être pris en compte) :

- ➡ une photocopie de votre carte de commerçant
- ➡ une attestation d'assurance
- ➡ un extrait KBIS

EMPLACEMENT

☐ **J'EXPOSE**

NOMBRE DE MÈTRES LINÉAIRES : _____ X 10 €

☐ **J'AUTORISE À METTRE QUELQU'UN DEVANT MON COMMERCE**

☐ **JE N'EXPOSE PAS, MAIS JE RÉSERVE L'EMPLACEMENT**

NOMBRE DE MÈTRES LINÉAIRES : _____ X 10 €

DATE :

SIGNATURE :

CADRE RÉSERVÉ POLICE MUNICIPALE DE BARR
(MERCI DE NE PAS REMPLIR)

CHÈQUE N°

BANQUE

EN DATE DU



COMMERCANTS ALIMENTAIRES BARROIS

72ÈME FÊTE DES VENDANGES **MARCHÉ AUX PUCES**

SAMEDI 4 OCTOBRE 2025 à Barr

De 08h00 à 18h00

Le dossier déposé doit impérativement être complet.

Le paiement se fera soit en espèces, soit par chèque libellé à l'ordre du **TRESOR PUBLIC**, soit par CB et devra obligatoirement être accompagné d'une copie de la carte d'identité ou du passeport du titulaire du chèque (si paiement par chèque).

Mise en place des exposants à partir de 6h00.

Les emplacements devront être libérés au plus tard à 18h30 dans un parfait état de propreté sous peine de se voir refuser l'accès les années suivantes.

La date limite de réservation est fixée au 13 septembre 2025.

Une permanence est assurée par le régisseur uniquement de 14h à 15h30
les jours suivants :

Les jeudis 24 et 31 juillet, 07, 14, 21 et 28 août, 04 et 11 septembre 2025
au poste de Police Municipale – 1 place de l'Hôtel de Ville 67140 BARR
et sur RDV au 06 71 17 01 70.

Ce document est à retourner à :

Poste de Police Municipale

A l'attention de l'ASVP – régisseur placier

1 place de l'Hôtel de Ville 67140 BARR